

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03314

Numéro SIREN : 798 073 375

Nom ou dénomination : 123 MULTIMEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000636

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
.....  
**TOULOUSE**

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/000636**  
n° de gestion : **2013B03314**  
n° SIREN : **798 073 375 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 13/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

123 MULTIMEDIA - Société par actions simplifiée  
150 rue Nicolas Louis Vauquelin Buropolis, Bâtiment A, Étage 4 31100 Toulouse -FRANCE-

**date de clôture : 30/06/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**



2372204

2372204

Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12  
 Adresse de l'entreprise BP 73675 31036 TOULOUSE Durée de l'exercice précédent \* 12

Numéro SIRET \* 7 9 8 0 7 3 3 7 5 0 0 0 3 1 Néant

				Exercice N clos le:		
				31/01/2019		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	585 348	AG	201 222	384 125
	Fonds commercial (1)	AH	200 000	AI		200 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	31 000	AS	31 000	
	Autres immobilisations corporelles	AT	59 493	AU	47 901	11 592
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
PARTICIPATIONS *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH	3 100	BI		3 100	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>878 941</b>	<b>BK</b>	<b>280 123</b>	<b>598 818</b>	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES *	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	178 690	BY	35 593	143 097
	Autres créances (3)	BZ	59 998	CA		59 998
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	133 608	CG		133 608
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 567	CI		2 567
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>374 865</b>	<b>CK</b>	<b>35 593</b>	<b>339 271</b>
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1 253 806</b>	<b>IA</b>	<b>315 717</b>	<b>938 089</b>	

123 MULTIMEDIA  
 BP 73675  
 31036 TOULOUSE Cedex 1  
 Tél. 09 78 23 24 75  
 SAS au capital de 50 000€  
 R/S TLS 798 073 375 00015

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

Rentons (1) Dont droit au bad (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété Immobilisations Stocks Créances

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé .. 50.000 )	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence FK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG	368 461		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	64 408		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	487 869		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	50 564		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	75 042		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	183 361		
	Dettes fiscales et sociales	DY	89 776		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	41 477		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	10 000		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	450 220		
	Écarts de conversion passif *	FD			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	938 089		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1F			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1E			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	450 220			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

### ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	991 409	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		991 409	FK	21 272
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN	252 758	
	Subventions d'exploitation			FO	10 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	39 051	
	Autres produits (1) (11)			FQ	127 385	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 441 875
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	482 140	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	17 151	
	Salaires et traitements *			FY	484 883	
	Charges sociales (10)			FZ	183 446	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *		GA	123 960
			} - dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	9 184
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	17 255	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 318 018	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	123 857
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	741	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	741	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(741)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	123 116

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 940	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	12 750	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	14 690	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 418	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	70 734	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	245	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	73 397	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	(58 707)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	IJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	1 456 565	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	1 392 157	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	64 408	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		IY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	50 742
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)			IIX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	19 051
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	8 531	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	5 945	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe).			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cessions d'immobilisations - Dotations exceptionnelles				5 455	12 750	
Indemnités licenciement				65 525		
Litige procès					1 940	
Pénalités et amendes				2 418		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
			Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	KD	532 590	KE	KF 252 757	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9			
		Dont Composants				
	Sur sol d'autrui	M1				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				
	Matériel de transport *					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
Emballages récupérables et divers *						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL III</b>		LN	106 902	LO	LP 8 700	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T	
	Autres participations	8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés	IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	5 100	IU	IV 3 100	
	<b>TOTAL IV</b>	LQ	5 100	LR	LS 3 100	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		ØG	644 591	ØH	ØJ 264 557	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>	IN		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	IO		LW	785 348	IX 785 347			
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ						
		Dont Composants					MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui					MD	ME	MF
	Inst gales, agencés et am des constructions	IS							
							Dont Composants	MG	MH
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT							
							Dont Composants	MJ	MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencés, aménagements divers	IU						
							Dont Composants	MM	MN
Matériel de transport		IV							
						Dont Composants	MP	MQ	MR 8 700
Matériel de bureau et mobilier		IW							
						Dont Composants	MS	MT	MU 42 353
Emballages récupérables et divers *		IX							
						Dont Composants	MV	MW	MX
Immobilisations corporelles en cours		MY							
Avances et acomptes		NC							
<b>TOTAL III</b>		IY	25 108	NH	90 493	NI 90 493			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		ØW			
	Autres participations	IO		ØX		ØZ			
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	5 100	2E	2F	2G 3 100			
	<b>TOTAL IV</b>	I3	5 100	NJ	NK	2H 3 100			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		I4	5 100	ØK	25 108	ØL 878 941			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

\* (Ne pas reporter le montant des sommes)

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

Exercice N clos le **3 0 0 6 2 0 1 9**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle

Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement
- (4) Ce montant comprend
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées »

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		FL		FM		FN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PL	93 638	PI	107 584	PG		PII	201 222
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	31 000	QA		QB		QC	31 000
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	4 327	QE	2 246	QF		QG	6 573
	Matériel de transport	QH	10 075	QI	4 005	QJ	11 890	QK	2 190
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QJ	36 776	QM	10 370	QN	8 008	QO	39 138
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	82 179	QV	16 621	QW	19 898	QX	78 901
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	175 817	ØP	124 205	ØQ	19 898	ØR	280 123

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						RE-PRISÉS			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	N6	N7	N8	N9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2	
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5		
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3		
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI									NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NY		
Total général non venant de (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant de (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant de (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA				Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	+A	+B	+C	+D	
	Provisions pour garanties données aux clients	+E	+F	+G	+H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	+J	+K	+L	+M	
	Provisions pour amendes et pénalités	+N	+P	+R	+S	
	Provisions pour pertes de change	+T	+U	+V	+W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	+X	+Y	+Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles titres mis en équivalence titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision						
NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						



Désignation de l'entreprise		123 MULTIMEDIA		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	3 100	UV	3 100	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	42 602	42 602		
	Autres créances clients		UX	136 088	136 088		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	collectivités publiques	État et autres	Impôts sur les bénéfices	VM			
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 016	27 016	
		collectivités publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	10 000	10 000	
			Divers	VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	22 983	22 983		
	Charges constatées d'avance		VS	2 567	2 567		
	TOTAUX			VT	244 356	241 256	3 100
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	50 564	40 421	10 143	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	74 946		74 946		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	183 361	183 361			
Personnel et comptes rattachés		8C	38 695	38 695			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 130	31 130			
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 840	15 840		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 112	4 112		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	96	96			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	41 477	41 477			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	10 000	10 000			
TOTAUX			VY	450 220	365 131	85 089	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	60 178	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA		Formulaire déposé au titre de IIR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le 31/06/2019			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	64 408	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	= 943	XE	7 716	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-1 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	773			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexes D)		RB	)	XW	2 418	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-bis)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	2 418	Charges financières (art 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							17		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18	
		- imposées au taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					- Plus-values nettes à court terme		WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3° et 212 du CGI)		SI	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
							<b>TOTAL I</b>	WR	74 542	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							W7			
Régime des sociétés mères et des filiales *		( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
	Majoration d'amortissement *							XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté et reprises)		K9	Entreprises nouvelles (1-1 reprises)		L2	Entreprises innovantes (1-1 reprises)		L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art 11 quaterdecies)		I6	Société investissements immobiliers (coex art 208 I)		K3	Zone de reconstruction de la défense (1-1 reprises)		PA
		ZPI-TE (art 11 octies et 6 quater A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 11 duodecimes)		17	Zone franche d'activité art 11 quaterdecies		XC
		Bassin urbain à dynamiser (art 11-terdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art 11 quaterdecies)					PC
							XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé dont déduction exceptionnelle pour investissement *							X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>	XH	20 817	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)			XI	53 725		XJ		
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XI	53 725		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	XO		



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>123 MULTIMEDIA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB									
						- Autres réserves	ZD									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(227 659)		Dividendes	ZE										
	Prélèvements sur les réserves	ØF	227 659		Autres répartitions	ZF										
	<b>TOTAL I</b>	ØF	(0)		Report à nouveau	ZG			(0)							
										<b>TOTAL II</b>		ZH		(0)		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7										99 326	YQ	25 371			
	- Engagements de crédit-bail immobilier											YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus											YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance											YT	248 334			
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8										50 070	XQ	59 411			
	- Personnel extérieur à l'entreprise											YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	52 445			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV				
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) FS											ST	121 950			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											ZJ	482 140			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFF, CVAE											YW	388			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS											YZ	16 763			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											YX	17 151			
TVA	- Montant de la TVA collectée											YY	71 819			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	69 334			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *											ØB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK				
	- Numéro de centre agréé * XP															
	- Filiales et participations (liste au 2052) ( Liste au 2052 (1) prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI )															
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies											RH					
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société</b> : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
											Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	<b>Groupe</b> : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe (indiquer 1 si société mère 2 si société filiale) JH										N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

SAGE Experts-comptables janvier 2019

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042 (et dans la notice n° 2058-NO1 pour le régime de groupe).



## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

 Désignation de l'entreprise 123 MULTIMEDIA

 du 01/01/2018

 Adresse BP 73675 31036 TOULOUSE

 au 30/06/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	PISANI Philippe - Président				2, rue Arnaud Beric - 31300 TOULOUSE			
2	HERNANDEZ Nicolas - Ingénieur système et réseau				17, imp. Cartier 31140 AUCAMVILLE			
3	SANZ Gilbert - Architecte développeur				1, imp. Fourcadin - 31200 TOULOUSE			
4	COMBES Laurence - Responsable dev mobile				5, rue Marie Louise Dissart - 31300 TOULOUSE			
5	MORRA Maria - Responsable d'activité				64, allées VAdy de la Giraudière 31 770 COLOMIERS			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v notice ③)	Valeur des avantages en nature (v notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v notice ⑧)	
1	131 765		3 060		134 825			134 825
2	83 032				83 032			83 032
3	63 879		495		64 374			64 374
4	60 595				60 595			60 595
5	44 209				44 209			44 209
6								
7								
8								
9								
10								
**	383 480		3 555		387 035			387 035

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		9 974
Total		9 974

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v notice ①)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2019 (total col 9 + total col 10) ⑩	397 009	- de l'exercice 2019 ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	338 707	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire PISANI PRESIDENT		À TOULOUSE, le 04/02/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

<b>PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE</b>
--

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 – 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- \* Période clôturée : ***le 30 juin 2019***
- \* Durée de l'exercice : ***18 mois***
- \* Durée de l'exercice précédent : ***12 mois***
- \* Total du bilan au 30 juin 2019 : ***938 089 Euros***
- \* Chiffre d'affaires au 30 juin 2019 : ***1 012 682 Euros***
- \* Effectif au 30 juin 2019 : ***5 salariés***

En conséquence, en application des articles L 123-16 et R 123-200 du code de commerce, une présentation de l'annexe selon le système de base peut être retenue. Elle sera complétée par un certain nombre d'informations facultatives significatives.

## 4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 4.1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2016-07), aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

### 4.2 - Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

### 4.3 - Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 4.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

- |                                      |                  |
|--------------------------------------|------------------|
| • Concessions et droits similaires   | 3 à 5 ans        |
| • Fonds commercial                   | Non amortissable |
| • Matériel industriel                | 4 ans            |
| • Installations générales            | 5 ans            |
| • Matériel de transport              | 2 à 5 ans        |
| • Matériel de bureau et informatique | 2 à 3 ans        |
| • Mobilier                           | 1 à 5 ans        |

#### 4.3.2 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

#### **4.3.3 - Eléments constitutifs du résultat**

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

#### **4.3.4 - Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société 123 MULTIMEDIA, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

<b>5 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS AU 30 JUIN 2019</b>
---

### 5.1 - Immobilisations incorporelles

#### 5.1.1 - Mouvements 2018-2019

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2018-2019 :

<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Valeur au 01/01/18</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Transferts</b>	<b>Reclassements</b>	<b>Cessions</b>	<b>Valeur au 30/06/2019</b>
Fonds commercial	200 000	0	0	0	0	200 000
Concessions et droits	332 590	252 758		0	0	585 348
<b>TOTAL</b>	<b>532 590</b>	<b>252 758</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>785 348</b>

#### 5.1.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations incorporelles

Le fonds commercial acquis correspond à la reprise d'INDEX MULTIMEDIA, acquis dans le cadre de la liquidation de cette société.

Les 585 347€ de concessions et droits correspondent au développement d'applications sur mobile.

Par ailleurs, la société 123 MULTIMEDIA a signé une convention de distribution pour la distribution de services de gamings (plateforme de jeux dotés de réalité augmentée). Dans le cadre de cette convention, la société 123 MULTIMEDIA a acquis une licence d'exploitation pour une durée de 5 ans ayant fait l'objet d'une activation au bilan.

## 5.2 - Immobilisations corporelles

### 5.2.1 - Mouvements 2018-2019

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2018-2019 :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Valeur au 01/01/18</b>	<b>Acquisitions Reclassements</b>	<b>Transferts</b>	<b>Reclassements</b>	<b>Cessions</b>	<b>Valeur au 30/06/19</b>
Matériel Industriel	31 000	0	0	0	0	31 000
Agencements	8 440	0	0	0	0	8 440
Matériels de transport	17 100	8 700	0	0	17 100	8 700
Matériels informatiques	45 364	0	0	0	7 008	38 357
Mobilier	4 997	0	0	0	1 000	3 997
<b>TOTAL</b>	<b>106 901</b>	<b>8 700</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 108</b>	<b>90 493</b>

### 5.2.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations corporelles

Il n'y a rien à relever de particulier sur cet exercice.

## 5.3 - Immobilisations financières

### 5.3.1 - Mouvements 2018-2019

<b>Immobilisations financières</b>	<b>Valeur au 01/01/18</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Valeur au 30/06/19</b>
Dépôts et cautionnements	5 100	3 100	5 100	3 100
<b>TOTAL</b>	<b>5 100</b>	<b>3 100</b>	<b>5 100</b>	<b>3 100</b>

#### 5.4 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>Montant des amortissements au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations dotations de l'exercice</b>	<b>Reclassements</b>	<b>Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif</b>	<b>Montant des amortissements à la fin de l'exercice</b>
<b>Amorts. immobilisations incorporelles</b>	93 638	107 584	0	0	201 222
<b>Amorts. immobilisations corporelles</b>					
Matériel Industriel	31 000	0	0	0	31 000
Agencements	4 327	2 246	0	0	6 573
Matériels de transport	10 075	4 005	0	11 890	2 190
Matériels informatiques	33 355	9 171	0	7 008	35 518
Mobilier	3 421	1 199	0	1 000	3 620
<b>Total général</b>	<b>175 816</b>	<b>124 205</b>	<b>0</b>	<b>19 898</b>	<b>280 123</b>

#### 5.5 - Autres éléments d'actif

Aucun autre élément de l'actif ne présente des particularités nécessitant d'être signalées.

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montants Bruts</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	3 100	0	3 100
<b>De l'actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	42 602	42 602	0
Autres créances clients	136 088	136 088	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	27 016	27 016	0
Autres créances fiscales	0	0	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	32 983	32 983	0
Charges constatées d'avance	2 567	2 567	0
<b>TOTAUX</b>	<b>244 356</b>	<b>241 256</b>	<b>3 100</b>

## 5.6 - Capital

### 5.6.1 - Capital social

Le capital social au 30 juin 2019 s'élève à 50 000 Euros divisé en 50 000 actions de 1 Euro chacune, entièrement libérées.

### 5.6.2 - Forme des actions

Les actions sont nominatives.

### 5.6.3 - Evolution du capital

Le capital de la société 123 MULTIMEDIA n'a connu aucune évolution au cours de l'exercice 2018-2019.

### 5.6.4 - Répartition du capital

La répartition du capital de la société 123 MULTIMEDIA au 30 juin 2019 s'établit comme suit :

<b>Noms</b>	<b>Nombres d'actions</b>	<b>% du capital</b>	<b>% droits de vote</b>
<i>Actionnaire détenant plus de 50 % du capital</i> PISANI Philippe	50 000	100 %	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

### 5.7 - Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>DETTES OPERATIONNELLES :</b>				
▪ Avances et acomptes	0	0	0	0
▪ Fournisseurs et comptes rattachés	183 361	183 361	0	0
▪ Personnel et comptes rattachés	38 695	38 695	0	0
▪ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 130	31 130	0	0
▪ Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	15 840	15 840	0	0
- Autres impôts, taxes assimilées	4 112	4 112	0	0
▪ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
▪ Autres dettes	41 477	41 477	0	0
▪ Produits constatés d'avance	10 000	10 000	0	0
<b>Sous-total dettes opérationnelles</b>	<b>324 615</b>	<b>324 615</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES FINANCIERES :</b>				
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	0
- A plus de 1 an à l'origine	50 564	40 421	10 143	0
▪ Emprunts et dettes financières diverses	74 946	0	74 946	0
▪ Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
▪ Groupe et associés	96	96	0	0
<b>Sous-total dettes financières</b>	<b>125 606</b>	<b>40 517</b>	<b>85 089</b>	<b>0</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>450 221</b>	<b>365 132</b>	<b>85 089</b>	<b>0</b>

<b>6 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2018-2019</b>
--

**6.1 - Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la société 123 MULTIMEDIA pour l'exercice 2018-2019 s'est élevé à 1 012 682 Euros.

**6.2 - Effectifs**

Les effectifs de la société 123 MULTIMEDIA au 30 juin 2019 s'élèvent à 5 personnes réparties comme suit :

* Encadrement	5
* Employés	0

**6.3 - Résultat financier**

Le résultat financier de l'exercice 2018-2019 s'élève à - 741 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Intérêts et charges assimilés	- 741
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>- 741</b>

**6.4 - Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2018-2019 s'élève à -58 707 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Produits de cession des éléments actifs cédés	12 750
✓ Produits excep / opérations en gestion	1 940
✓ Charges excep / opérations en capital	- 70 734
✓ Charges excep / opérations en gestion	- 2 418
✓ Dotations excep aux amort et prov	- 245
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>- 58 707</b>

**7 - ELEMENTS FINANCIERS**

La société 123 MULTIMEDIA a consenti un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du prêt de 200 000€ accordé courant 2015 par la banque Crédit Agricole Toulouse 31.

<b>8 - AUTRES INFORMATIONS</b>
--------------------------------

### 8.1 - Informations sur la césure de l'exercice

#### 8.1.1 - Détail des produits à recevoir

Ils se composent des éléments suivants :

<b>MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances clients et comptes rattachés	59 912
Avoir à recevoir	21 791
Autres créances	11 192
Disponibilités	0
<b>TOTAL</b>	<b>92 895</b>

#### 8.1.2 - Détail des charges à payer

Elles se composent des éléments suivants :

<b>MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	35 591
Dettes fiscales et sociales	35 242
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	0
<b>TOTAL</b>	<b>70 833</b>

### 8.1.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Charges/Produits d'exploitation	2 567	10 000
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits exceptionnels	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 567</b>	<b>10 000</b>

### 8.2 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2019, n'est intervenu depuis le 01 juillet 2019.

### 8.3 - Faits caractéristiques de l'exercice

Les frais de personnel relatifs à la restructuration ont été comptabilisés en charges exceptionnelles pour un montant de 65 525 euros

Il a été comptabilisé en produit de gestion des ajustements de comptes fournisseurs prescrits au titre de l'exercice pour un montant de 118 854 euros.

**123 MULTIMEDIA**  
**Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 50 000 €**  
**Siège Social : 150 Rue Nicolas Louis Vauquelin**  
**Buropolis, Bât A, Etage 4**  
**31100 TOULOUSE**  
**798 073 375 RCS TOULOUSE**

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 18 DECEMBRE 2019**

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE**  
**CLOS AU 30/06/2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019**

**TROISIEME DECISION :**

L'Associé unique constate que l'exercice clos le 30 juin 2019 se traduit par un bénéfice net comptable de **64 408 €**, et décide de l'affecter de la façon suivante :

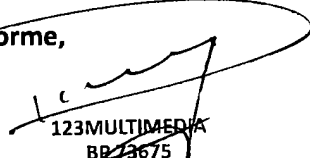
- **Au compte « Autres réserves » soit 64 408 €**  
**Qui s'élèverait ainsi à 432 869 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 487 869 €.

Il est rappelé qu'au cours des trois derniers exercices, aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

**Certifié conforme,**  
**Le Président**

**123**  
**MultiMedia**

  
**123MULTIMEDIA**  
**BB 73675**  
**31036 TOULOUSE Cedex 1**  
**Tél. 09 78 23 24 25**  
**SAS au capital de 50 000€**  
**RCS TLS 798 073 375 00015**



**Philippe CONTE**  
**Frantz MIRAL**

Société d'Expertise Comptable  
& de Commissariat aux Comptes

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**SAS 123 MULTIMEDIA**

**150 Rue Nicolas Louis Vauquelin**

**31 100 TOULOUSE**

---

**Exercice clos le 30 Juin 2019**



À l'assemblée générale de la société 123 MULTIMEDIA,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 MULTIMEDIA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les faits caractéristiques de l'annexe des comptes annuels concernant les ajustements des comptes fournisseurs.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire.



### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,

Le 02 Décembre 2019

**SC Philippe CONTE – Frantz MIRAL**

**Représentée par Frantz MIRAL**





### **Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	du 01/01/2018 au 30/06/2019 (18 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	585 348	201 222	384 125	40,95	238 951	22,03
Fonds commercial	200 000		200 000	21,32	200 000	18,44
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	31 000	31 000				
Autres immobilisations corporelles	59 493	47 901	11 592	1,24	24 723	2,28
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 100		3 100	0,33	5 100	0,47
<b>TOTAL (I)</b>	<b>878 941</b>	<b>280 123</b>	<b>598 818</b>	<b>63,83</b>	<b>468 774</b>	<b>43,22</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					20 000	1,84
Clients et comptes rattachés	178 690	35 593	143 097	15,25	166 225	15,33
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					107 865	9,95
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 016		27 016	2,88	67 878	6,26
. Autres	32 983		32 983	3,52	-19 182	-1,76
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	133 608		133 608	14,24	263 140	24,25
Charges constatées d'avance	2 567		2 567	0,27	9 862	0,91
<b>TOTAL (II)</b>	<b>374 865</b>	<b>35 593</b>	<b>339 271</b>	<b>36,17</b>	<b>615 788</b>	<b>56,76</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 253 806</b>	<b>315 717</b>	<b>938 089</b>	<b>100,00</b>	<b>1 084 561</b>	<b>100,00</b>

123 MULTIMEDIA

**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 30/06/2019 (18 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 50 000 )	50 000	5,33	50 000	4,61
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	5 000	0,63	5 000	0,46
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	368 461	39,28	596 120	54,98
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>64 408</b>	<b>6,67</b>	<b>-227 659</b>	<b>-20,90</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>487 869</b>	<b>52,01</b>	<b>423 461</b>	<b>39,04</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	50 564	5,39	110 742	10,21
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	74 946	7,99	74 946	6,91
. Associés	98	0,01	344	0,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	183 361	19,55	360 215	33,21
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	38 695	4,12	53 001	4,89
. Organismes sociaux	31 130	3,32	34 640	3,19
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 840	1,69	14 379	1,33
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 112	0,44	9 054	0,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	41 477	4,42	217	0,02
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance	10 000	1,07		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>450 220</b>	<b>47,98</b>	<b>657 538</b>	<b>60,63</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif			3 563	0,33
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>938 089</b>	<b>100,00</b>	<b>1 084 561</b>	<b>100,00</b>

123 MULTIMEDIA

## COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT		du 01/01/2018 au 30/06/2019 (18 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (18 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	991 409	21 272	1 012 682	100,00	915 247	100,00	97 435	10,65	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>991 409</b>	<b>21 272</b>	<b>1 012 682</b>	<b>100,00</b>	<b>915 247</b>	<b>100,00</b>	<b>97 435</b>	<b>10,65</b>	
Production stockée									
Production immobilisée			252 758	24,96	75 792	8,28	176 966	233,49	
Subventions d'exploitation			10 000	0,99			10 000	N/S	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			39 051	3,86	13 094	1,43	25 957	198,24	
Autres produits			127 385	12,58	285	0,03	127 100	N/S	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 441 875</b>	<b>142,38</b>	<b>1 004 418</b>	<b>109,74</b>	<b>437 457</b>	<b>43,55</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv)									
Autres achats et charges externes			482 140	47,61	604 207	66,02	-122 067	-20,19	
Impôts, taxes et versements assimilés			17 151	1,69	14 683	1,60	2 468	16,61	
Salaires et traitements			484 883	47,88	398 886	43,58	85 997	21,56	
Charges sociales			183 446	18,11	158 621	17,33	24 825	15,65	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			123 960	12,24	86 565	9,46	37 395	43,20	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 184	0,91			9 184	N/S	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			17 255	1,70	7 127	0,78	10 128	142,11	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 318 018</b>	<b>130,16</b>	<b>1 270 087</b>	<b>138,77</b>	<b>47 931</b>	<b>5,77</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>123 857</b>	<b>12,23</b>	<b>-265 669</b>	<b>-29,02</b>	<b>389 526</b>	<b>146,82</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges					3 114	0,34	-3 114	-100,00	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>					<b>3 114</b>	<b>0,34</b>	<b>-3 114</b>	<b>-100,00</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			741	0,07	808	0,09	-67	-8,28	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>741</b>	<b>0,07</b>	<b>808</b>	<b>0,09</b>	<b>-67</b>	<b>-8,28</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-741</b>	<b>-0,06</b>	<b>2 306</b>	<b>0,25</b>	<b>-3 047</b>	<b>-132,12</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-IV+V-VI)</b>			<b>123 116</b>	<b>12,16</b>	<b>-263 363</b>	<b>-28,77</b>	<b>386 479</b>	<b>146,75</b>	

123 MULTIMEDIA

## COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 30/06/2019

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT ( suite )	du 01/01/2018 au 30/06/2019 (18 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (18 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 940	0,19	27 188	2,97	-25 248	-92,85
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 750	1,26	5 780	0,63	6 970	120,59
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>14 690</b>	<b>1,45</b>	<b>32 968</b>	<b>3,60</b>	<b>-18 278</b>	<b>-55,43</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 418	0,24	1 870	0,20	548	29,30
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 734	6,98	3 807	0,42	66 927	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	245	0,02			245	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>73 397</b>	<b>7,25</b>	<b>5 677</b>	<b>0,62</b>	<b>67 720</b>	<b>N/S</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-58 707</b>	<b>-5,79</b>	<b>27 291</b>	<b>2,96</b>	<b>-85 998</b>	<b>-315,10</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			-8 413	-0,91	8 413	-100,00
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 456 565</b>	<b>143,83</b>	<b>1 040 500</b>	<b>113,09</b>	<b>416 065</b>	<b>39,99</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 392 157</b>	<b>137,47</b>	<b>1 268 159</b>	<b>136,56</b>	<b>123 998</b>	<b>9,78</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>64 408</b>	<b>6,36</b>	<b>-227 659</b>	<b>-24,46</b>	<b>292 067</b>	<b>126,29</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	50 742	5,01	25 506	2,79	25 236	88,94
Dont Crédit-bail immobilier						

# **ANNEXE**

## PRESENTATION GENERALE DE L'ANNEXE

Les critères de l'entreprise tels que définis par le décret 2005 – 1757 du 30 décembre 2005 concernant l'annexe sont les suivants :

- \* Période clôturée : **le 30 juin 2019**
- \* Durée de l'exercice : **18 mois**
- \* Durée de l'exercice précédent : **12 mois**
- \* Total du bilan au 30 juin 2019 : **938 089 Euros**
- \* Chiffre d'affaires au 30 juin 2019 : **1 012 682 Euros**
- \* Effectif au 30 juin 2019 : **5 salariés**

En conséquence, en application des articles L 123-16 et R 123-200 du code de commerce, une présentation de l'annexe selon le système de base peut être retenue. Elle sera complétée par un certain nombre d'informations facultatives significatives.

## 4 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 4.1 - Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux règles définies par la mise en application du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2016-07), aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France, tels que :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

### 4.2 - Dérogations

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes.

### 4.3 - Principales méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 4.3.1 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue :

• Concessions et droits similaires	3 à 5 ans
• Fonds commercial	Non amortissable
• Matériel industriel	4 ans
• Installations générales	5 ans
• Matériel de transport	2 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans
• Mobilier	1 à 5 ans

#### 4.3.2 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

#### **4.3.3 - Eléments constitutifs du résultat**

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

#### **4.3.4 - Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de la société 123 MULTIMEDIA, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

## 5 - INFORMATIONS SUR LE BILAN CLOS AU 30 JUIN 2019

### 5.1 - Immobilisations incorporelles

#### 5.1.1 - Mouvements 2018-2019

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations incorporelles au cours de l'année 2018-2019 :

Immobilisations incorporelles	Valeur au 01/01/18	Acquisitions	Transferts	Reclassements	Cessions	Valeur au 30/06/2019
Fonds commercial	200 000	0	0	0	0	200 000
Concessions et droits	332 590	252 758		0	0	585 348
<b>TOTAL</b>	<b>532 590</b>	<b>252 758</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>785 348</b>

#### 5.1.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations incorporelles

Le fonds commercial acquis correspond à la reprise d'INDEX MULTIMEDIA, acquis dans le cadre de la liquidation de cette société.

Les 585 347€ de concessions et droits correspondent au développement d'applications sur mobile.

Par ailleurs, la société 123 MULTIMEDIA a signé une convention de distribution pour la distribution de services de gamings (plateforme de jeux dotés de réalité augmentée). Dans le cadre de cette convention, la société 123 MULTIMEDIA a acquis une licence d'exploitation pour une durée de 5 ans ayant fait l'objet d'une activation au bilan.

## 5.2 - Immobilisations corporelles

### 5.2.1 - Mouvements 2018-2019

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés par les postes d'immobilisations corporelles au cours de l'année 2018-2019 :

Immobilisations corporelles	Valeur au 01/01/18	Acquisitions Reclassements	Transferts	Reclassements	Cessions	Valeur au 30/06/19
Matériel Industriel	31 000	0	0	0	0	31 000
Agencements	8 440	0	0	0	0	8 440
Matériels de transport	17 100	8 700	0	0	17 100	8 700
Matériels informatiques	45 364	0	0	0	7 008	38 357
Mobilier	4 997	0	0	0	1 000	3 997
<b>TOTAL</b>	<b>106 901</b>	<b>8 700</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 108</b>	<b>90 493</b>

### 5.2.2 - Analyse des principaux postes d'immobilisations corporelles

Il n'y a rien à relever de particulier sur cet exercice.

## 5.3 - Immobilisations financières

### 5.3.1 - Mouvements 2018-2019

Immobilisations financières	Valeur au 01/01/18	Acquisitions	Cessions	Valeur au 30/06/19
Dépôts et cautionnements	5 100	3 100	5 100	3 100
<b>TOTAL</b>	<b>5 100</b>	<b>3 100</b>	<b>5 100</b>	<b>3 100</b>

#### 5.4 - Amortissements

L'évolution du poste d'amortissement est détaillée dans le tableau ci-après.

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reclassements	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>Amorts. immobilisations incorporelles</b>	93 638	107 584	0	0	201 222
<b>Amorts. immobilisations corporelles</b>					
Matériel Industriel	31 000	0	0	0	31 000
Agencements	4 327	2 246	0	0	6 573
Matériels de transport	10 075	4 005	0	11 890	2 190
Matériels informatiques	33 355	9 171	0	7 008	35 518
Mobilier	3 421	1 199	0	1 000	3 620
<b>Total général</b>	<b>175 816</b>	<b>124 205</b>	<b>0</b>	<b>19 898</b>	<b>280 123</b>

#### 5.5 - Autres éléments d'actif

Aucun autre élément de l'actif ne présente des particularités nécessitant d'être signalées.

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances en fonction de leur date d'échéance.

ETAT DES CREANCES	Montants Bruts	A un an au plus	A plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	3 100	0	3 100
<b>De l'actif circulant</b>			
Avances et acomptes versés	0	0	0
Clients douteux ou litigieux	42 602	42 602	0
Autres créances clients	136 088	136 088	0
Personnel et comptes rattachés	0	0	0
Impôt sur le bénéfice	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	27 016	27 016	0
Autres créances fiscales	0	0	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	32 983	32 983	0
Charges constatées d'avance	2 567	2 567	0
<b>TOTAUX</b>	<b>244 356</b>	<b>241 256</b>	<b>3 100</b>

## 5.6 - Capital

### 5.6.1 - Capital social

Le capital social au 30 juin 2019 s'élève à 50 000 Euros divisé en 50 000 actions de 1 Euro chacune, entièrement libérées.

### 5.6.2 - Forme des actions

Les actions sont nominatives.

### 5.6.3 - Evolution du capital

Le capital de la société 123 MULTIMEDIA n'a connu aucune évolution au cours de l'exercice 2018-2019.

### 5.6.4 - Répartition du capital

La répartition du capital de la société 123 MULTIMEDIA au 30 juin 2019 s'établit comme suit :

Noms	Nombres d'actions	% du capital	% droits de vote
<i>Actionnaire détenant plus de 50 % du capital</i> PISANI Philippe	50 000	100 %	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## 5.7 - Autres éléments du passif

Le tableau ci-après indique la ventilation des dettes en fonction de leur date d'échéance :

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<b>DETTES OPERATIONNELLES :</b>				
▪ Avances et acomptes	0	0	0	0
▪ Fournisseurs et comptes rattachés	183 361	183 361	0	0
▪ Personnel et comptes rattachés	38 695	38 695	0	0
▪ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 130	31 130	0	0
▪ Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	15 840	15 840	0	0
- Autres impôts, taxes assimilées	4 112	4 112	0	0
▪ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
▪ Autres dettes	41 477	41 477	0	0
▪ Produits constatés d'avance	10 000	10 000	0	0
<b>Sous-total dettes opérationnelles</b>	<b>324 615</b>	<b>324 615</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES FINANCIERES :</b>				
▪ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an maximum à l'origine	0	0	0	0
- A plus de 1 an à l'origine	50 564	40 421	10 143	0
▪ Emprunts et dettes financières diverses	74 946	0	74 946	0
▪ Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
▪ Groupe et associés	96	96	0	0
<b>Sous-total dettes financières</b>	<b>125 606</b>	<b>40 517</b>	<b>85 089</b>	<b>0</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>450 221</b>	<b>365 132</b>	<b>85 089</b>	<b>0</b>

## 6 - INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE 2018-2019

### 6.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société 123 MULTIMEDIA pour l'exercice 2018-2019 s'est élevé à 1 012 682 Euros.

### 6.2 - Effectifs

Les effectifs de la société 123 MULTIMEDIA au 30 juin 2019 s'élèvent à 5 personnes réparties comme suit :

* Encadrement	5
* Employés	0

### 6.3 - Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2018-2019 s'élève à - 741 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Intérêts et charges assimilés	- 741
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>- 741</b>

### 6.4 - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2018-2019 s'élève à -58 707 Euros et se compose des éléments suivants :

✓ Produits de cession des éléments actifs cédés	12 750
✓ Produits excep / opérations en gestion	1 940
✓ Charges excep / opérations en capital	- 70 734
✓ Charges excep / opérations en gestion	- 2 418
✓ Dotations excep aux amort et prov	- 245
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>- 58 707</b>

## **7 - ELEMENTS FINANCIERS**

La société 123 MULTIMEDIA a consenti un nantissement sur son fonds de commerce en garantie du prêt de 200 000€ accordé courant 2015 par la banque Crédit Agricole Toulouse 31.

## **8 - AUTRES INFORMATIONS**

### **8.1 - Informations sur la césure de l'exercice**

#### **8.1.1 - Détail des produits à recevoir**

Ils se composent des éléments suivants :

<b>MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances clients et comptes rattachés	59 912
Avoir à recevoir	21 791
Autres créances	11 192
Disponibilités	0
<b>TOTAL</b>	<b>92 895</b>

#### **8.1.2 - Détail des charges à payer**

Elles se composent des éléments suivants :

<b>MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 591
Dettes fiscales et sociales	35 242
Dettes sur immobilisations	0
Autres dettes	0
<b>TOTAL</b>	<b>70 833</b>

### 8.1.3 - Détail des charges et produits constatés d'avance

Ils se répartissent ainsi :

	<b>CHARGES</b>	<b>PRODUITS</b>
Charges/Produits d'exploitation	2 567	10 000
Charges/Produits financiers	0	0
Charges/Produits exceptionnels	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 567</b>	<b>10 000</b>

### 8.2 - Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2019, n'est intervenu depuis le 01 juillet 2019.

### 8.3 - Faits caractéristiques de l'exercice

Les frais de personnel relatifs à la restructuration ont été comptabilisés en charges exceptionnelles pour un montant de 65 525 euros

Il a été comptabilisé en produit de gestion des ajustements de comptes fournisseurs prescrits au titre de l'exercice pour un montant de 118 854 euros.